



## Vers les Placers de la Guyane française. La Forêt tropicale et la Région aurifère<sup>1</sup>.

*La forêt tropicale est, en Guyane française, d'une impressionnante beauté. Les arbres des essences les plus diverses, la flore et la faune les plus variées du monde s'y développent avec intensité dans une atmosphère de serre chaude, dans un air chargé de senteurs. Mais l'homme n'en a pas respecté les solitudes vierges : dans des clairières, qui sont l'œuvre de sa main, s'élèvent des chantiers où s'exploitent les alluvions aurifères charriées par les « criques » de la forêt.*

Nous avons terminé la préface de notre voyage en remontant les 200 kilomètres du cours de l'Aprouague; il s'agit maintenant d'arriver aux premières criques aurifères, aux premiers placers que j'ai pour mission de visiter. Nous sommes au fond de la Guyane, au milieu de la forêt vierge tropicale; de partout, à des centaines de kilomètres, elle nous entoure.

J'en connais pas de région dont la photographie soit plus impuissante à donner une idée que celle-ci. Les paysages y semblent être toujours les mêmes, les collines sont peu élevées, et les grands arbres les cachent entièrement; le genre de pittoresque de nos pays de montagnes manque absolument. Le merveilleux se trouve être ici dans l'immense variété des essences, des fleurs et des fruits, et dans l'énorme étendue mystérieuse, inconnue, qu'on sent autour de

soi, dans les fourmillements des insectes, les murmures et les cris des animaux, les chants éclatants des oiseaux; il est aussi dans le souffle du vent sur la cime des arbres, dans les rayons du soleil à travers les feuillages, jusque sur le sol toujours humide, dans les traînées d'eau à travers le bois, et qui, dans la tiédeur de l'atmosphère, font briller les feuilles mouillées. Ce sont encore ces troncs géants étendus sur le sol et dressant en l'air leurs racines : d'autres les ont déjà remplacés, tant est grande l'exubérance de la sève tropicale. Ce sont les criques sombres pleines d'eau jaune presque immobile en travers desquelles des fûts



DEUX HABITATIONS AUX PLACERS DE LA GUYANE FRANÇAISE.

Photographie de M. Albert Bordeaux.

d'arbres écroulés facilitent le passage des animaux. Tout cela est dans un demi-jour créé par les cimes feuillues des grands arbres dont on ne distingue les variétés qu'à la longue et à force d'attention : c'est le bois violet, le bois de rose, l'ébénier vert et l'ébénier noir, le bois serpent, le bois d'encens. Sur leurs branches, ce sont

1. Voir *A Travers le Monde*, 1904, p. 293.

les mille oiseaux de couleur, les perroquets verts, les aras rouges et bleus, et tout à l'entour, c'est la senteur des bois, depuis le parfum de rose, de lilas, d'encens, jusqu'à l'odeur repoussante des fleurs du *palmier-mabo*. Devant un pareil spectacle, une fête complète pour tous les sens de l'homme, la photographie est impuissante, et le récit, toujours au-dessous de la vérité.

Il y a aussi des vampires, paraît-il; d'ailleurs il y en a un peu partout dans le bois; je ne m'en suis pas douté pendant nos treize ou quatorze jours passés en rivière. Ici pourtant ces bêtes sont plus fréquentes et il est bon de s'en garantir par une moustiquaire.

Il paraît que le vampire si redouté n'est pas le grand vampire. Celui-ci, qui existe encore en Guyane, n'est pas dangereux. Le vampire suceur de sang est de la dimension de nos chauve-souris, même plus petit, et il leur ressemble exactement. Il s'attaque surtout aux pieds, sans doute parce que c'est la partie la plus exposée des dormeurs; il est bien rare qu'il touche à la figure, sauf à l'oreille, mais le mal n'est pas grand à cet organe. Le pire qui puisse arriver, c'est d'être piqué dans une artère, car le sang peut couler longtemps après le départ du vampire qui se contente de peu, et le dormeur peut être épuisé pour quelque temps par la perte de son sang. Sully cite un créole qui fut piqué au nombril et faillit en mourir, mais je me demande si l'imagination créole ne l'emporte pas, chez lui, dans certains cas. Ce qui est certain, c'est que la morsure au pied est fréquente. Le vampire tournoie d'abord quelque temps au-dessus de la tête de sa future victime, pour l'endormir par le bruissement de ses ailes, ou s'assurer par son frôlement qu'elle est parfaitement endormie, puis il va faire sa piqûre qui est absolument insensible. Elle ne cause réellement pas la moindre douleur. Il paraît que la chauve-souris en ferait autant si elle se trouvait avec des vampires : ce n'est que l'habitude qui lui manque. A défaut de moustiquaire, il est nécessaire de garder à côté de soi une lampe allumée. Comme nous n'avons le plus souvent ni feu ni lampe, je garde mes chaussettes, je replie mon hamac sur la tête et je m'endors sans plus songer aux vampires, sinon pour me dire que ce petit animal doit détruire pas mal de grosses bêtes de la forêt.

Nous partons à sept heures du matin : c'est l'heure régulière du lever du soleil en Guyane, et c'est lui qui nous réveille si exactement. Presque tout de suite nous gravissons une colline, qui était invisible avant d'y parvenir. Puis le sentier décrit une ligne sinueuse, interminable aussi bien dans le sens horizontal que vertical, à travers des criques, elles-mêmes sinueuses, et des collines tantôt très basses, tantôt presque fatigantes par leur raideur, tout cela sous l'ombre de la forêt. Après un long parcours horizontal où l'un et l'autre manque plus d'une fois de s'égarer en cherchant un tronc pour passer une crique, commentent des collines plus hautes. Il nous semble aussi que la direction de l'eau dans les criques a changé de sens : elles vont maintenant vers le sud, et il paraît en effet que ce sont des affluents de l'Inini et non plus de l'Approuague ou du Sinnamary. Leur gravier est formé de quartz en fragments anguleux, et voilà aussitôt l'idée qui se présente à nous de chercher de l'or dans ces sables. Mais nous n'avons pas le temps de

prospector. L'altitude de ces criques atteint 200 mètres.

Les premières hautes collines, de 60 à 80 mètres au-dessus des criques, sont gravies très allègrement, bien que le sol soit glissant. La chaleur du soleil ne nous arrive pas à travers le feuillage, la température est tiède, et je reconnais l'immense avantage de l'ample mauresque qui évite la fatigue en laissant circuler l'air autour du corps. C'est à peine si l'on transpire; on recommande l'exercice en Guyane, et on peut en effet s'y livrer dans ce costume; c'est le meilleur moyen de combattre l'humidité et de l'empêcher de vous pénétrer. Il y a un autre moyen, mais qui n'est que la conséquence de l'exercice, c'est de manger beaucoup. Emma, après avoir peiné en gravissant plusieurs collines, s'assied à terre en gémissant; elle se plaint d'être épuisée, et invoque sa mère avec des expressions créoles imagées. Je l'assure que cet exercice lui fera du bien, elle en maigrira un peu. Mais en attendant, elle aimerait mieux se reposer.

A travers cette région qui sépare les eaux de l'Approuague de celles de l'Inini, nous passons successivement dix collines de 60 à 100 mètres de hauteur au-dessus des criques. On appelle cela des montagnes en Guyane : au total, cela fait vraiment une bonne montagne. C'est fatigant; le guide a beau nous dire : « Plus que quatre montagnes, plus que trois montagnes, » nous n'en croyons rien, et enfin nous faisons halte, autant pour manger, car il est midi passé, que pour laisser reposer Emma. Il y a ici un carbet qui a servi d'abri aux ouvriers du sentier lorsqu'ils ont déboisé pour faire un passage. Nous faisons un frugal repas, et nous nous reposons; jusqu'ici nous avons pris à peine vingt minutes de repos depuis sept heures du matin.

Nous avons vu défiler les arbres les plus variés : le *balata* au grand tronc droit et lisse, qui donne une gomme semblable au caoutchouc. Sully la fait couler en entaillant l'écorce avec son sabre; puis c'est l'*acaïou*, homogène et sans défauts, le *jambe-chien*, qui part de terre sous forme d'une douzaine de branches se rejoignant en pyramide à cinq ou dix pieds du sol, le *palawa* et le *comou*, deux palmiers au bois noir, très dur, dont on fait des cannes et des ouvrages d'ornement, le *bois de lettre* moucheté comme une peau de panthère, violet et noir, le *bois de lettre rubané* rouge, et le *satiné rubané*; le *comou* jeune a le tronc formé de segments emboîtés l'un dans l'autre. Chaque palmier a son fruit, dont le goût rappelle plus ou moins l'amande, mais dont la grosseur varie de celle d'une amande à celle d'une noix de coco. Voici les *palmiers-mabos*, le *mabo-caca*, en créole, dont la fleur, qui jonche le sol, a l'odeur d'un champignon pourri. Il s'annonce par son odeur, d'où l'énergique expression créole, et on le passe à la hâte en se bouchant le nez. Cet arbre est, dit-on, très intéressant, mais vraiment il pourrait se dispenser de répandre une odeur si désagréable.

Et de la plupart de ces arbres pendent des lianes, les unes droites, les autres torses, quelques-unes grosses comme le bras, même comme la jambe, et l'on peut y grimper comme à des cordes. Ce qui me tracasse le plus dans cette course de 25 kilomètres (à vol d'oiseau, sur la carte), c'est la traversée des criques. Les troncs sont arrondis, glissants, parfois un peu pourris; j'admire nos boys qui passent debout, leur

fardeau sur la tête; Emma et Sully en ont l'habitude; pourtant Emma retire ses pantoufles de caoutchouc; voilà bien la meilleure chaussure pour la forêt, on peut passer dans l'eau sans en imprégner ses souliers.

Plus nous approchons du but, plus les collines sont hautes. Voici enfin celle qui doit être la dernière. Aux précédentes, le sentier contournait plus ou moins la crique, puis montait brusquement sur le sommet où le terrain devenait plat quelque temps. Cette dernière colline n'en finit plus. On a taillé des marches de géants à cause du sol argileux qui glisse, mais vraiment les boys auraient dû faire des marches moins pénibles, Emma ne peut les gravir qu'avec notre aide. Puis ce sont des blocs de granit, qui rompent la monotonie de la forêt. Et ces blocs sont moussus, l'humidité les rongé, il y a des espaces où des clairières se découvrent, la crique devient torrent, même cascade autour des blocs de granit. Le site prend un air romantique rappelant ceux des Alpes suisses. Mais il y a presque partout l'ombre de la forêt, et les sapins manquent. C'est plus sombre, plus sauvage que les Alpes, encore impossible à photographier, trop fin comme détails dans cette pénombre. Les palmiers-marpas, aux feuilles multiples sur une tige lisse, ou leurs frères aux tiges épineuses, remplissent tout le sous-bois de leurs formes sveltes et élancées.

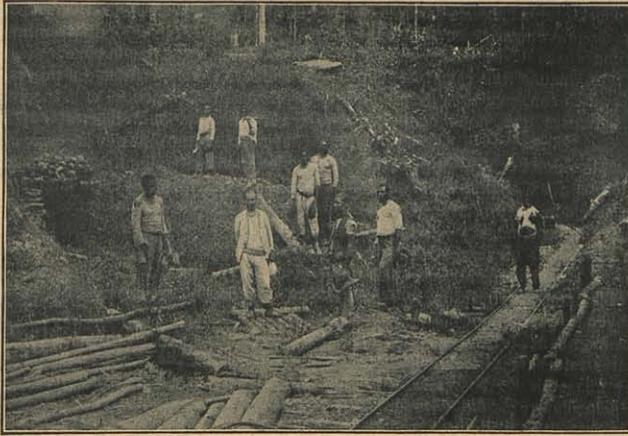
Dans une éclaircie, apparaissent tout à coup en plein soleil, des sables blancs aveuglants : cette fois nous arrivons aux premiers placers, c'est ici l'ouvrage de l'homme qui contraste brusquement avec celui de la nature. On a d'abord déboisé, puis on a lavé ces sables pour en retirer l'or; sur la terre végétale, c'est maintenant du quartz étincelant de blancheur : les exploitations actuelles ne sont pas loin. Il est deux heures quand nous rencontrons la première équipe de mineurs, et la crique qu'ils sont en train de laver s'appelle *Nouvelle-France*. Il y a exactement six semaines que nous avons quitté la *Vieille-France*; le placer où nous sommes s'appelle *Souvenir*.

*Placer Souvenir*. Comme il est encore de bonne heure, nous avons le temps de visiter l'une ou l'autre des quatre criques qui sont en exploitation en ce moment. Mais auparavant nous allons nous présenter au Directeur de l'Établissement *Nouvelle-France*. En Guyane on appelle établissement l'agglomération des

huttes où habitent les mineurs, au point le plus favorablement situé pour centraliser l'exploitation d'un certain nombre de criques ou de cours d'eau. On déboise, à l'endroit choisi, un espace assez grand pour y construire cinquante ou soixante huttes, ou davantage, suivant l'importance du champ aurifère.

L'établissement se trouve ici au bord de la crique principale et s'étend en pente ascendante assez forte sur le versant d'une colline, à 300 mètres d'altitude. Le village a des ruelles qui se coupent plus ou moins régulièrement entre les huttes couvertes de chaume et de feuilles de palmier. Les parois des huttes sont faites d'un entrelacement à jour de longues lamelles de bois dur, légèrement flexible. La hutte directrice, située au sommet du village, est un peu plus grande que les autres, mais c'est tout ce qui la distingue. Au lieu d'une ou deux chambres, elle en a trois : celle du milieu, entièrement ouverte de deux

côtés, sert de salle à manger; une vérandah, abritée par l'auvent de la toiture, fait face au village. Deux petites huttes voisines servent de cuisine et de salle de bains. Le bain n'est pas un luxe aux placers, c'est une nécessité. Le directeur de *Nouvelle-France*, M. Lacaze, porte tant d'activité à son travail qu'il en oublie de manger. Il attache beaucoup moins



OUVRIERS CRÉOLES EMPLOYÉS AUX PLACERS ET LEURS SURVEILLANTS.

Photographie de M. Albert Bordeaux.

d'importance à sa nourriture qu'à la quantité d'or qu'il récoltera au bout de sa journée. Il a tort, car il est fatigué, et il est obligé d'aller prendre du repos à Cayenne. Sur sa galerie, nous rencontrons ses quatre chefs de chantier qui se montrent tout de suite très obligeants pour nous. Ils prennent ici leurs repas en famille, en vue de la crique, au fond de laquelle apparaissent les tas de sable lavés, éclatants de blancheur. La crique se prolonge par des bois touffus couvrant toutes les pentes des collines; le village est pittoresque à souhait avec ses cases serrées sur la pente, environnées d'un océan de grands arbres. Le sol a été déboisé un peu au delà des cases pour permettre de faire quelques plantations de manioc, la nourriture favorite des Guyanais, moins échauffante que le maïs.

Le soir, au retour de nos prospections, après un repas dont le pécari fait les principaux frais, on met à notre disposition les lits de la case principale. Ce sont des planches, avec un peu d'herbe par-dessus, et je regrette mon hamac. Le souvenir de mes nuits en

Sibérie me fait penser que je m'habituerai vite à ces planches. Un ennui plus grave est la présence des vampires, il faut garder à côté de soi une lampe allumée.

Nous quittons Nouvelle-France après avoir prospecté certaines criques non encore exploitées et après le contrôle des chantiers en travail. Le chef de l'établissement ne paraît point exagérer la richesse de ses criques, du moins pour les premiers mois à venir. Il semble bizarre que ces créoles, exubérants dans leurs expressions, de façon à rendre incroyable tout ce qu'ils disent, ne le sont plus dès qu'il s'agit de la vie pratique, comme de ces prospections qui sont la raison d'être de leur présence ici et la garantie de leur avenir. L'avenir à longue distance est plus difficile à prévoir, car les criques s'épuisent très rapidement, et il faut sans cesse en chercher de nouvelles.

Nous avons à déjeuner, avant de partir, un ananas frais, cueilli devant la maison. Il est exquis, et M. Lacaze nous dit pourtant que l'ananas des bois, qui est rougeâtre, a plus de goût encore, bien qu'il soit un peu moins fin comme chair. C'est véritablement le parfum de la fraise; un ananas frais est aussi tendre qu'une fraise, tandis qu'en conserve il se durcit pour prendre ces fibres ligneuses que nous connaissons trop.

En allant à l'établissement central du placer Souvenir nous prospecterons deux criques que l'on tient en réserve pour l'an prochain. Le directeur général du placer, M. Beaujoie, est venu nous rejoindre. Bien qu'un peu souffrant à la suite d'un séjour de plusieurs années dans le bois, il est plein d'entrain. C'est un vieil ami de Sully, et ils ne causent plus qu'en créole; je ne trouve plus moyen de parler français.

Il y a de fortes montagnes à traverser pour aller au Central, des pentes raides et glissantes, interminables; ce pays est une série de bosses dont l'une commence quand à peine l'autre est finie; les sommets ne sont pas longs, la descente suit de près la montée, les rocs sont fort rares et ne forment que des blocs isolés, des restes d'éboulements; mais les troncs écroulés sont fréquents et obligent à des détours incessants.

Notre prospection est bonne, elle dure deux heures, puis nous reprenons notre course. En route, nous avons cueilli des noix muscades, dont le seul avantage est de compléter ce qu'il faut à Sully pour faire une *marquise* suivant toutes les règles. On fait une marquise avec du champagne, du sucre, du citron, de la vanille et de la noix muscade, mais il y a les proportions et surtout la manière! La manière, c'est le *lélé*, bois spécial où de chaque nœud partent huit ou dix branches coupées; on façonne ainsi comme les rayons d'une petite roue qu'on tourne violemment à la surface du liquide. On obtient une mousse continue parfumée, qui n'a pas son pareil pour reposer d'une course; et cette perspective nous fait hâter le pas vers le Central. Quand on gagne de l'or, c'est pour savoir s'en servir; les dernières pentes passent rapidement, malgré quelques averses, et nous voici au Central.

Tout ce pays se trouve entre 250 et 300 mètres d'altitude; l'établissement Central a le même aspect que celui de Nouvelle-France, mais il y a davantage de plantations; manioc, canne à sucre, maïs, bananes

et patates. C'est qu'on est si loin de tout ici! Il faut quatre semaines et plus pour y parvenir en remontant la Mana. M. Beaujoie est un homme prévoyant; il y a plusieurs années qu'il a commencé ses plantations. Le trajet que nous avons suivi par l'Approuague est de découverte toute récente, il raccourcit d'au moins douze jours le transport des vivres.

De la case principale, celle de M. Beaujoie, la vue est un peu plus pittoresque qu'à Nouvelle-France. On distingue, un peu vaguement il est vrai, les croupes de trois collines, celle de l'ouest en arrière des autres, ce qui donne de la profondeur à la perspective; elle est tout de même bien bornée.

L'endroit, avant de recevoir le nom qu'il porte, s'appelait Bouche-Coulée. C'est une expression créole appliquée à une histoire que voici brièvement. Le premier exploitant de ce terrain n'avait pas pris de précautions suffisantes pour le délimiter. Lors du bornage officiel, il se trouva dépossédé par son voisin plus habile, le possesseur actuel. Furieux, il demanda à celui-ci une indemnité de 1 million de francs. On ne se douterait pas que la vie dans les bois met en jeu des sommes si importantes. Le procès, perdu à Cayenne, alla jusqu'en cassation, et là encore l'arrêt fut contraire à l'ancien exploitant. Il perdit tout, terrain et indemnité, et en fut si stupéfait que la *bouche lui en coula*. L'expression créole est vigoureuse et imagée pour traduire le désappointement, et cette langue a bien d'autres trouvailles heureuses.

(A suivre.)

ALBERT BORDEAUX.



## La Circulation postale dans la Grande-Bretagne.

Le rapport du Post Office sur la circulation postale de mars 1903 à mars 1904 en Angleterre, donne les chiffres suivants :

Lettres . . . . .	2 597 600 000
Cartes postales . . . . .	613 700 000
Paquets à un demi-penny . . . . .	820 400 000
Journaux . . . . .	172 800 000
Colis postaux . . . . .	94 400 000

Le total marque une augmentation de 3,8 pour 100 sur l'an dernier et donne la très forte moyenne de 101,3 lettres ou paquets par habitant.

Le rapport montre que les personnes étourdies sont toujours nombreuses : 379 426 lettres ou paquets ont été mis à la boîte sans aucune adresse. Sur ce nombre, 4 190 contenaient des valeurs allant jusqu'à 30 000 francs dans un cas.

Le développement des réseaux téléphoniques a fait diminuer de 2,7 pour 100 le nombre des télégrammes.

Le jour le plus chargé de l'année a été le 17 décembre 1903, date de fermeture des listes de souscription de l'*Encyclopédie Britannique*, prime offerte aux souscripteurs du *Times*. Ce jour-là, 90 000 télégrammes ont été envoyés par les souscripteurs en retard.



## La Condition des Femmes dans le sud de l'Inde.

Ce fut trop longtemps un lieu commun d'affirmer que, dans l'Inde, les femmes vivaient en esclaves. Le Dr Kurt Boeck, dans son intéressant ouvrage sur les Indes<sup>1</sup>, s'est appliqué déjà à remettre les choses au point. Mais pour épuiser un pareil sujet, il faudrait plus qu'un volume : dans la seule région de Travancore, on compte de quatre à cinq cents castes qui ont, chacune, son costume, ses mœurs, ses rites, ses pratiques religieuses distinctes. En dehors de ces castes, il y a, en outre, des tribus à demi-sauvages, des métiers descendant des anciens conquérants portugais, des Juifs acclimatés en Inde depuis dix-huit siècles ou plus, etc. On voit combien il est nécessaire de se méfier d'une hâtive généralisation.

D'ailleurs, la sévère réclusion, où se dérobe souvent la femme hindoue, la soustrait aux investigations de notre curiosité européenne. Il est vrai que cette réclusion est moins stricte ici que dans le nord ; elle a été introduite dans le pays par les musulmans et adoptée même par les Hindous qui, sans embrasser le mahométisme, ont cependant subi son influence. Mais cette influence est moins grande dans le sud de la péninsule. Ainsi, par exemple, la *Senana* ou appartenance des femmes, absolument clos et retranché du reste de la maison, est une chose inconnue dans le sud. Même dans les castes supérieures, où les deux sexes vivent séparés l'un de l'autre, les femmes ont, du moins, le droit d'aller et de venir dans toute la maison de leur père ou de leur époux ; cette loi ne souffre d'exception que dans une ou deux castes de stricte observance, telles que celle des Nambrusi Brahmanes, sur la côte du Malabar, qui, exagérant la rigueur mahométane, séparent, dès leur plus bas âge, les frères et les sœurs... Dans ces sectes-là, une femme ne peut paraître en public que le visage absolument caché par des voiles épais et accompagnée d'une véritable

escorte de femmes « noyars », d'une caste inférieure qui la préservent du contact impur des passants.

Mais c'est là une exception ; c'est une erreur de croire que toutes les femmes hindoues vivent en recluses et ne peuvent paraître en public que voilées. Pour le sud de l'Inde, en particulier, c'est manifestement faux. Dans le nord, les femmes des classes moyennes et inférieures sont tout à fait libres de leurs mouvements. Il est vrai que le public les entoure du plus grand respect. Ainsi, dans la caste dite des Noyars, (d'un mot sanscrit qui signifie guide ou conducteur), une mère ne verra jamais son fils, quel que soit l'âge de celui-ci, s'asseoir en sa présence : il se tiendra toujours humblement derrière la chaise de sa mère.

Ces Noyars ont été, autrefois, la caste guerrière dans le Travancore ; aujourd'hui, ce sont les principaux propriétaires terriens de la contrée. Ils sont intelligents, se piquent d'être d'une propreté scrupuleuse,

et se distinguent des autres castes par deux traits assez singuliers : les deux sexes amassent leurs cheveux en un chignon qui surmonte le côté gauche de la tête, et les femmes portent, sous forme de disques, des boucles d'oreilles énormes qui sont introduites dans le lobe, percé et distendu peu à peu, dès le plus bas âge, par l'insertion de disques de plus en plus volumineux. Cet ornement incommode leur interdit tous les mouvements un



FEMMES DU SUD INDIEN TRAVAILLANT DES NOIX DE COCO

Photographie du docteur Kurt Boeck.

peu violents, et, quand elles courent, les pauvres filles sont obligées de se tenir les oreilles, dont le lobe inférieur pourrait se rompre sous le poids de l'or ou de l'argent qui y est introduit !

Dans cette caste comme, du reste, un peu partout en Inde, les enfants des deux sexes sont mariés ridiculement jeunes ; il est rare, malgré les lois anglaises, de voir des fillettes de neuf ans qui, théoriquement du moins, soient encore célibataires ! Inutile de dire que ces mariages sont tout platoniques, et n'ont pour but que d'éviter aux parents la disgrâce de mourir sans voir leurs enfants mariés. Bien que ce soit une cérémonie sans sanction, elle ne s'accomplit pas sans beaucoup de pompe ni de dépenses ; on l'accompagne de fêtes qui durent sept jours et auxquelles prennent part des foules d'invités. Après ces réjouissances, le petit mari reçoit quatre roupies des parents de sa femme, un habit neuf, des cadeaux, et... est renvoyé chez lui ! Les deux époux ne se reverront plus de longtemps !

Chez les Kanikars, dans l'ouest de l'Inde méridionale, c'est à l'oncle et non au père de la jeune fille

1. Voir Dr Kurt Boeck : *Mes Voyages aux Indes et au Népal*. Tour du Monde, 1904, page 205 et suivantes.

qu'on adresse la demande en mariage. Le jour de la cérémonie venu, le chef de la communauté, une sorte de maire, rappelle devant le mari et tous les invités que, dans le cas où l'épouse commet une légère faute, elle doit être *cholli kodu*, c'est-à-dire réprimandée; une faute un peu plus grave la rend passible de peines proportionnées, telles que tapes, légers soufflets, etc. Les coups deviendront plus sérieux et de plus de conséquence (ce mot nous rend rêveur) si la faute est plus grave encore. Enfin, si elle devient crime, que la femme soit chassée du toit conjugal! C'est peut-être à cause de ces terribles menaces que les femmes *kani-kares* se montrent réservées, ombrageuses même, avec les étrangers. En revanche, dans une tribu où les hommes sont presque nus, elles ont la faculté de se couvrir d'ornements, colliers de coquillages, bracelets de fer, etc. Du reste, le type ethnique auquel elles appartiennent, à la fois maigre et trapu, les rend peu séduisantes.

Chez les Pulayars ou Poliars, caste inférieure de la côte ouest, dans l'Inde méridionale, règne une coutume qui, en France, fera sourire : la loi ne permet pas au gendre d'approcher de sa belle-mère à moins de vingt pieds. Cette disposition de la loi n'a même pas pu être abrogée par la venue du christianisme : les néophytes pulayars continuent à fuir légalement leur belle-mère. Un missionnaire rapporte qu'en voyant un d'entre eux grimper par un pilier et entrer dans l'église par une fenêtre, lui demanda ce qu'il faisait : « C'est que ma belle-mère s'est assise non loin de la porte, » fut la réponse de l'aimable gendre.

Ces pauvres Pulayars étaient des esclaves, il y a quelques années encore. Aujourd'hui même, où ils sont reconnus libres, ils sont tenus à distance par les autres Hindous, sans pour cela être des Parias.

Dans tout mariage régulier, aux Indes, même chez les Parias, le jeune homme a la coutume d'offrir à la famille de sa fiancée une corbeille contenant deux idoles, une noix de coco, du riz, du safran, une noix d'arek, du bétel. Chez les pêcheurs de la côte, c'est la fiancée qui fait ce présent à la famille de son fiancé, qu'elle achète, du reste, littéralement. Oh! il ne vaut pas cher, soit dit sans ironie : un homme, là-bas, coûte exactement une roupie. En outre, contrairement à nos coutumes, c'est le mari qui demeure chez sa femme. Dame! puisqu'elle l'a acheté à beaux deniers....

On voit donc qu'en Inde il n'est pas vrai que la femme soit toujours une recluse ou une esclave. Ajoutons que la femme moderne, selon le goût de nos plus exigeants féministes, y est aussi représentée, et que grâce à l'influence des dames anglaises elle gagne tous les jours du terrain.



## Les Ports de Marseille et de Gênes.

La grève nouvelle qui vient, après plusieurs autres, arrêter encore la vie commerciale de notre grand port, menace de lui porter un coup funeste. La péri-

odicité de ces conflits entre employeurs et employés inquiète et énerve le commerce international. On peut craindre que celui-ci ne déserte peu à peu Marseille, d'autant qu'il y a, non loin de notre métropole méditerranéenne, un port florissant, celui de Gênes, qui va se développant chaque jour, et qui est, d'ailleurs, dans de meilleures conditions économiques.

En 1870, Gênes était peu de chose auprès de Marseille, qui était, sans conteste, la reine de la Méditerranée; mais, dès 1876, son essor commençait. A cette date, le richissime duc de Galliera mit une somme de 20 millions de francs à la disposition de ses concitoyens pour l'amélioration de leur port. Le Gouvernement et la Ville apportèrent à eux deux 49 millions. Douze ans plus tard, l'œuvre était terminée.

Voici la comparaison des deux ports au point de vue de l'étendue et de l'outillage. Elle permet de constater que les avantages se balancent et que, si à certains égards, Marseille garde sa supériorité, Gênes l'emporte à d'autres points de vue.

	Marseille	Gênes
Surface d'eau . . . . .	150 hectares	222 hectares
Longueur des quais . . . . .	12 kilom. 6	8 kilom. 6
Voies ferrées . . . . .	42 kilom.	48 kilom.
Appareils hydrauliques . . . . .	117	67

Mais ces chiffres datent de dix-huit mois. Depuis lors, en 1902 et 1903, on a décidé des agrandissements et des perfectionnements qui amélioreront le port et qui ne coûteront pas moins de 50 millions.

Les progrès du mouvement maritime ont monté de pair avec ceux du port. De 1 400 000 tonneaux de jauge qu'il était en 1870, il a été, en 1903, de 11 millions et demi. Le tonnage des marchandises est passé de 1 100 000 tonnes à plus de 5 millions et demi.

Dans ce prodigieux progrès, divers facteurs sont à considérer. Non seulement Gênes a bénéficié du développement général du royaume d'Italie, mais le percement des tunnels du mont Cenis et du Saint-Gothard, l'afflux des capitaux allemands, enfin, jusqu'à 1901, l'absence de toutes difficultés ouvrières ont favorisé son essor.

Si Gênes ne supprime pas encore Marseille en importance commerciale, il n'en demeure pas moins que, chaque année, la distance qui sépare les deux ports diminue. Chaque année, la situation de notre port est plus sérieusement menacée. Marseille grandit, mais grandit moins que Gênes. Le tableau suivant est à cet égard significatif :

L'avance de Marseille sur Gênes en tonnes de marchandises a été :

En 1880 . . . . .	3 000 000 de tonnes
1885 . . . . .	1 300 000 —
1895 . . . . .	1 000 000 —
1902 . . . . .	690 000 —
1903 . . . . .	984 000 —

L'augmentation du mouvement commercial de 1870 à 1903, a été de 124 pour 100. Celle de Gênes, de 600 pour 100.

Or, si l'on songe que le tunnel du Simplon amènera à Gênes, avant deux ans d'ici, tout le trafic de la Suisse occidentale qui, actuellement, se dirige sur la France, on ne doutera pas de la nécessité où est

Marseille de tendre toutes ses forces vers sa défense. Les grèves qui y sont déclarées si fréquemment sont de trop.

Pour pouvoir lutter contre sa rivale, Marseille demande d'abord que les pouvoirs publics fassent respecter les lois régissant les matelots ou ouvriers des ports, ensuite qu'on hâte les travaux du canal de Marseille au Rhône, demandé depuis vingt-cinq ans et voté seulement l'année dernière, enfin qu'on crée, — comme à Gênes, — ou un port franc ou une zone franche.

Les Marseillais voudraient bien encore qu'on leur donnât, — toujours comme à Gênes, — un *consorzio autonomo*, c'est-à-dire qu'on accordât à un groupement spécial et local le droit de veiller exclusivement aux intérêts du port. Administration, police, exploitation, tout ressortit à ce *consorzio*, où, fonctionnaires, négociants, ouvriers, marins, sont représentés, donnant par leur collaboration une expression sensible à la solidarité vraie des intérêts. Mais chez nous, l'État n'aime pas à accorder d'autonomie. Et le vœu des Marseillais sera difficilement suivi d'effet.

Qu'on leur donne pour commencer le port franc, qu'on hâte les travaux et qu'on fasse régner la concorde entre armateurs et ouvriers. Ce sera déjà bien!



### Un Lac de Sel solidifié.

DANS le désert du Colorado, un peu au nord de la frontière mexicaine, s'étend un vaste lac de sel desséché de plus de 400 hectares. La surface est d'une blancheur de neige et le soleil la fait étinceler d'une manière si intense qu'il n'est pas possible d'y fixer son regard. Le lac, qui n'est solidifié qu'à la surface, est nourri par de nombreuses sources salées qui jaillissent des montagnes voisines; l'horrible chaleur, qui règne dans ces parages, fait évaporer l'eau superficielle, et il en résulte une croûte de dix à vingt pouces d'épaisseur.

Cette couche de sel est exploitée : une grosse charrue à quatre roues, mue par la vapeur et dirigée par deux hommes, la sillonne sans relâche de son lourd soc d'acier, en laissant derrière elle de larges sillons. Le sel s'amoncele de chaque côté, en longues lignes parallèles. C'est ainsi qu'on recueille, chaque jour, environ 700 tonnes de sel.

C'est à peine si la centième partie de cette immense croûte de sel est livrée à l'exploitation; et encore, à peine la charrue a-t-elle creusé les sillons qui interrompent seuls la blanche uniformité du lac, que ces traces de l'industrie humaine tendent à s'effacer par la formation d'une nouvelle croûte.

Les ouvriers occupés à l'extraction du sel sont tous des Indiens ou des Japonais. La chaleur extraordinaire qui règne dans cette région, aggravée par le reflet éblouissant du sel, en écarte invinciblement tous les travailleurs de race blanche. Les Japonais eux-mêmes ne peuvent être employés que pour couvrir les

sacs à sels; seuls, les Peaux-Rouges indigènes peuvent supporter pendant quelques années un régime climatique aussi meurtrier. Ils le paient, d'ailleurs, de leur santé sinon de leur vie : les microscopiques particules salines qui flottent constamment dans l'air leur donnent une soif dévorante, qu'ils cherchent vainement à apaiser. Quelques années de ce genre de vie viennent à bout des tempéraments les plus robustes.

Parmi les phénomènes atmosphériques qu'on remarque dans cette étrange région, le plus bizarre est une « fata morgana » qui fait flotter, devant les regards hallucinés, la vaine image de champs florissants et de superbes cités. Le clair de lune, de son côté, transforme la plaine blanche et figée en un gigantesque suaire, où les moindres accidents du sol revêtent un aspect macabre et fantastique.



### Un Train extra-rapide sur le P.-L.-M. : Paris-Nice en 13 heures 50.

UN train extra-rapide de jour, qui détendra le record de la vitesse pour le parcours des 1 000 kilomètres, sera mis en mouvement, l'hiver prochain, entre Paris et Nice par la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

Ce train effectuera, en 13 h. 50 le trajet de 1 087 kilomètres qui sépare les deux villes.

Le train de long trajet connu jusqu'à présent comme étant de beaucoup le plus rapide est le train dit du « XX<sup>e</sup> siècle », qui, entre New-York et Chicago, effectue en 12 h. 42 un parcours de 1 000 kilomètres. Le nouveau train Paris-Nice ne mettra que 12 h. 34 pour franchir la même distance.

On avait obtenu jusqu'ici, en France et sur quelques lignes étrangères, des vitesses de marche très élevées sur des trajets moins longs; mais la solution du problème de la très grande vitesse sur des longues distances et comportant de nombreux arrêts pour changements de machines et prises d'eau était plus difficile à trouver.



Le comte de Marsay. — *Une Croisière en Extrême-Orient*, 1 vol. Paris, Delagrave, éditeur, rue Soufflot.

LE *Victoria*, yacht de 1 900 tonneaux monté par soixante hommes d'équipage, a fait, en 1899 et 1900, une croisière qu'il a poussée le long de l'Inde, de l'Indo-Chine, des îles de la Sonde, de la Chine et du Japon, jusqu'à Vladivostok. Un des passagers, M. le comte de Marsay a publié ses souvenirs. Ce sont des notes, des paysages, des anecdotes où chaque escale est vivement peinte par un observateur sagace et averti.

Au moment où des événements si graves se déroulent en Extrême-Orient, ce volume agréable, instructif et jamais banal, à tout ce qu'il faut pour plaire. On recueillera de sa lecture une foule d'impressions profitables et attrayantes.

# CONSEILS AUX VOYAGEURS

## De quelques Procédés pour dresser un Plan ou une Carte.

UN dessin topographique est basé sur certains principes géométriques et aussi sur certaines conventions, qu'il faut connaître pour être en état de dresser un plan ou une carte intelligible à tous, ou même pour être capable de les lire avec fruit.

Laissant de côté les principes, qui relèvent d'une science spéciale, nous parlerons plus particulièrement des conventions dont les principales regardent le dessin, le lavis, et surtout le choix de l'échelle.

### ÉCHELLE

On appelle *échelle* d'un plan ou d'une carte le rapport qui existe entre les longueurs réelles prises sur le terrain et les lignes qui doivent les représenter sur le papier. Ces lignes ne peuvent jamais être qu'une fraction très faible des longueurs réelles; mais pour qu'on puisse se figurer exactement ce qu'elles représentent en réalité, il faut connaître cette fraction. Si elle est de 1/100, on saura que 1 centimètre sur le papier répond à 100 centimètres, c'est-à-dire à 1 mètre sur le terrain; si la fraction est de 1/10 000, 1 centimètre sur le papier sera l'équivalent de 100 mètres sur le terrain, et ainsi de suite. Le plan sera dit au centième, au dix-millième, etc., et l'on voit qu'il suffit de multiplier les longueurs figurant sur le papier par le dénominateur de la fraction pour connaître à quelles mesures elles correspondent sur le terrain.

Le choix de cette fraction, c'est-à-dire de l'échelle, dépendra du but qu'on se propose; elle variera suivant qu'on veut représenter l'ensemble d'une contrée, une vaste étendue de pays ou les détails d'une portion de terrain beaucoup plus restreinte.

Les échelles les plus usitées sont :  
1° pour les cartes générales :

1/1 000 000	soit 1 : 1 000 000	ou 0=01	pour 10 000 m.
1/500 000	1 : 500 000	0=01	5 000
1/250 000	1 : 250 000	0=01	2 500
1/100 000	1 : 100 000	0=01	1 000

2° pour les cartes topographiques :

1/50 000	soit 1 : 50 000	ou 0=01	pour 500 mètres.
1/25 000	1 : 25 000	0=01	250
1/10 000	1 : 10 000	0=01	100

3° pour les plans topographiques :

1/5 000	soit 1 : 5 000	ou 0=01	pour 50 mètres.
1/2 500	1 : 2 500	0=01	25
1/1 000	1 : 1 000	0=01	10

Le topographe commence par tendre la feuille de papier sur laquelle il veut travailler, sur une planche à dessin ou sur une feuille de carton très épais.

Il détermine la direction nord-sud, c'est-à-dire la méridienne d'un point central du terrain à représenter; puis la ligne est-ouest, coupant la première à angles droits.

Il porte ensuite sur le papier les mesures prises sur le terrain, en commençant par le milieu de la région explorée, qu'il place au centre de la carte, et en s'éloignant de plus en plus vers les points extrêmes.

Pour reporter ces mesures sur le pa-

pier, on fait usage de l'échelle et du rapporteur. Et l'échelle, ce n'est autre chose qu'une ligne droite qu'on trace sur le papier et sur laquelle on marque les longueurs réduites qui correspondent aux distances réelles mesurées sur le terrain.

Comme il serait très long de prendre chaque fois, avec le compas, sur cette échelle les longueurs qui répondent aux distances qu'on a obtenues sur le terrain, on se sert de préférence du double décimètre. Si la carte, par exemple, est au 1 : 10 000, chaque centimètre de la règle équivaldra à 100 mètres sur le terrain. Un procédé ingénieux, consistant dans l'emploi du *Tachéographe*, est encore venu simplifier et aussi rendre plus scientifique cette partie du travail. Nous en parlerons dans un prochain *Conseil aux Voyageurs*.

### DESSIN ET LAVIS

Les cartes et les plans, dessins et lavis topographiques sont : au *trait* ou en *noir*, lorsqu'ils sont exécutés uniquement à la plume : *lavés* ou en *couleur*, lorsqu'une grande partie du travail s'exécute au pinceau.

L'exécution comprend : la *mise au trait*, le *figuré du relief*, le *dessin* ou *lavis des détails*, *l'écriture*.

Après avoir placé sur le papier tous les points de repère obtenus sur le terrain, on dessine avec un crayon fin les contours des divers objets; puis lorsqu'on s'est assuré que le tracé est correct, on l'arrête à la plume, soit en noir avec de l'encre de Chine, soit en couleur avec du bleu pour les eaux, du carmin pour les constructions en pierre, etc. Enfin, lorsque tous les contours sont bien fixés, on efface les traits du crayon devenus inutiles.

La simple indication numérique des différences de niveau ou des altitudes ne suffit pas pour donner à première vue une idée exacte des formes du sol. Ces chiffres ou *cotes* ont en outre l'inconvénient, dès qu'on les multiplie un peu, de trop charger le plan ou la carte. Il est donc préférable de recourir à d'autres moyens qui remplissent mieux le but, sans nuire à l'exactitude.

Les principaux de ces moyens sont :

Les *courbes de niveau* ou *sections horizontales*, passant par tous les points du terrain qui sont situés à une même altitude. Il suffit alors d'un seul chiffre pour faire connaître à quel niveau se trouvent tous ces points. En outre, comme ces courbes sont équidistantes, c'est-à-dire séparées par des intervalles égaux en hauteur, de 10 mètres, de 20 mètres, ou davantage suivant l'échelle, il n'est pas même besoin d'un chiffre pour qu'on sache immédiatement que la courbe qui vient au-dessus de celle de 100 mètres, par exemple, marque tout ce qui se trouve à un niveau de 110 mètres, de 120 mètres, etc.; Toutefois, il faut déjà une certaine habitude pour lire, sur un plan, des formes qui n'y sont indiquées que par des sections horizontales, à moins qu'elles ne soient extrêmement rapprochées les unes des autres.

Les *hachures*, ou traits noirs dans le sens de la plus grande pente, rendent d'une manière frappante le relief du sol. Elles sont plus ou moins courtes, larges et serrées suivant que la pente du terrain est plus ou moins forte; mais par cela même elles rendent un peu noires les cartes qui représentent des terrains très accidentés. On y remédie en donnant aux hachures une teinte brunâtre qui conserve au sol tout son relief sans faire disparaître ni les courbes de niveau, ni les petits détails ou l'écriture.

Indépendamment de la loi qui préside à l'espace et à l'épaisseur des hachures, il y a encore à observer le mode d'éclairage. Dans l'un, celui de la *lumière oblique*, on suppose le terrain éclairé par la lumière du soleil qui le frappe obliquement de gauche à droite, sous un angle de 45° et l'on règle les hachures en conséquence, leur donnant plus de vigueur du côté de l'ombre, et moins du côté éclairé. Dans le second système, celui de la *lumière verticale* ou *zénithale*, on suppose le terrain éclairé par la lumière du soleil tombant directement d'en haut sur les objets, de sorte qu'il n'y a point d'ombre et que l'intensité des hachures indique uniquement le degré de pente du terrain, les surfaces étant d'autant plus claires qu'elles sont moins inclinées.

Pour s'épargner le travail long et minutieux des hachures, on a recours quelquefois au lavis, c'est-à-dire à une teinte dégradée au pinceau par laquelle on cherche à imiter l'effet que présenterait le même plan couvert de hachures. C'est là un procédé très expéditif, mais qui à lui seul ne peut guère servir que pour des ébauches exécutées sur le terrain.

Au lieu d'une teinte qui ne varie que par des tons plus ou moins foncés, on emploie aussi des couleurs ou nuances différentes pour marquer les divers étages en altitude ou en profondeur. Ces couleurs ou nuances forment alors une échelle de convention, dont chaque degré marque en général une différence de niveau de 200 à 500 mètres.

Après avoir indiqué les contours et les formes du terrain, il reste à en représenter les détails, c'est-à-dire à remplir certains espaces de manière à faire connaître s'ils sont occupés par des eaux, par des marécages, par des forêts, ou même, lorsque le plan est à une grande échelle, par quelles espèces de cultures, de constructions, etc. On a recours à cet effet à des signes conventionnels, généralement des abréviations, qui sont expliqués dans un des coins du dessin topographique.

Le choix de l'écriture et la dimension des caractères sont une affaire de goût et d'appréciation. L'essentiel est que la carte ou le plan soient clairs; quant au reste on ne peut que recommander de régler la hauteur des lettres de manière à ce qu'elle soit proportionnée à l'échelle du dessin, et d'employer des écritures qui soient en rapport avec l'importance des objets qu'elles servent à désigner.